



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

droits syndicaux

Question au Gouvernement n° 778

Texte de la question

CRISE DE LA PRODUCTION LAITIÈRE

M. le président. La parole est à M. Yves Nicolin, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Yves Nicolin. M. le Premier ministre a parlé de violence, en disant qu'elle n'était pas acceptable dans notre République.

M. Michel Ménard. C'est exact !

M. Yves Nicolin. Sauf quand ce sont vos amis syndicalistes que vous voulez amnistier par une loi ! Dans ce cas, la violence est acceptable ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP. - Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

Tout à l'heure, monsieur Vidalies, vous avez évoqué une citation de Nicolas Sarkozy. Souvenez-vous aussi de celles de Lionel Jospin, qui était contre le mariage pour tous, contre l'adoption pour tous ! Vous ne devriez pas seulement faire des citations, mais, de temps en temps, vous référer à votre propre camp.

Ma question, qui concerne le lait, associe tous les députés des secteurs ruraux et de l'élevage et en particulier Jean-Luc Reitzer, Dino Cinieri, Paul Salen et François Rochebloine.

Le 28 mars dernier, devant les Français, sur France Télévision, le Président Hollande a tenté de reprendre la main sur un destin qui lui échappe chaque jour davantage. Il nous a parlé de sa boîte à outils, comme si la situation de la France devait être confiée à un bricoleur du dimanche.

Mais avez-vous pris conscience, monsieur Premier ministre, qu'à aucun moment, je dis bien à aucun moment, lors de cette intervention, le Président de la République n'a fait référence à l'agriculture, au monde rural et à la crise que traversent les éleveurs ?

L'élevage français est en crise, et les producteurs laitiers sont, eux, au bord de la désespérance.

Ce vendredi 12 avril, dans la Loire, les producteurs laitiers sont venus crier en masse leurs craintes, comme dans beaucoup de départements. Plusieurs milliers d'entre eux ont fait le déplacement à Feurs. Les élus de votre majorité étaient tout simplement absents...

Le compte n'y est pas et le prix actuel du lait ne couvre même plus les frais de production, tant les charges ont augmenté depuis près de six mois. Aliments, fertilisants, carburants : les prix se sont envolés ! Celui du lait, par contre, a cessé d'augmenter.

Monsieur le ministre, quelles mesures d'urgence comptez-vous prendre, sans attendre la loi sur la modernisation agricole ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP et sur quelques bancs du groupe UDI.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

M. Stéphane Le Foll, *ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt*. Monsieur le député, vous avez posé avec véhémence une question sur une crise qui est profonde et qui ne date pas d'aujourd'hui.

Cette crise de la production laitière est au cœur du débat, entre l'élevage et l'ensemble des productions végétales. Le coût de l'alimentation a été un facteur d'augmentation des coûts de production. La bataille qui est engagée depuis le 8 avril au ministère de l'agriculture, dans le cadre de la loi, pour imposer une discussion entre la grande distribution, la transformation et les producteurs au profit de ces derniers, est suivie aujourd'hui par un médiateur pour parvenir à débloquer des prix plus rémunérateurs pour les producteurs.

Dans ce débat qui porte sur les filières, il y a la grande distribution, mais aussi la transformation et les industries

laitières. Chacun est appelé aujourd'hui à la responsabilité. Nous aurons ensuite, au-delà des aides conjoncturelles qui ont déjà été débloquées, à discuter ensemble, ici, de l'équilibre des aides qu'il faudra trouver au niveau de la politique agricole commune, pour faire en sorte qu'il y ait une vraie redistribution permettant d'assurer à l'élevage l'avenir qu'il mérite. L'agriculture française a besoin de toutes les agricultures dans leur diversité, et en particulier de l'élevage. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

Données clés

Auteur : [M. Yves Nicolin](#)

Circonscription : Loire (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 778

Rubrique : Syndicats

Ministère interrogé : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Ministère attributaire : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 avril 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [17 avril 2013](#)